C<sup>ie</sup> des Salins du Midi et des Salines de l'Est Clichy Pouchet – Bât. A 92-98 Boulevard Victor Hugo F-92115 CLICHY



A l'attention de la Direction Générale de la Santé et des Agences Régionales de Santé Clichy le 06/05/2024

Madame, Monsieur,

Je vous contacte afin de porter à la connaissance de vos services des compléments d'informations importants concernant un incident qualité sur les pastilles de sel adoucisseur produites sur notre site de Varangéville.

Le 17 avril 2024, nous avons été informés de la présence de dépôts noirs dans les bacs à sel de plusieurs adoucisseurs utilisés par le CHR de Metz-Thionville, pouvant potentiellement provenir de pastilles de sel adoucisseur produites sur notre site de Varangéville.

Nous avons immédiatement pris en compte ce signalement, lancé une enquête sur notre site afin de chercher l'origine de ces dépôts et de pouvoir mettre en place des mesures correctives, sollicité deux laboratoires indépendants pour mener une analyse d'échantillons et stoppé l'activité de l'atelier de production concerné par mesure de précaution dans l'attente des résultats d'analyse.

Depuis le 22 avril, 4 autres établissements de santé nous ont signalé ce problème directement, ou par l'intermédiaire de nos clients distributeurs. A notre connaissance, les autres établissements informés du sujet ne rencontrent pas ce problème. Seul le CHR de Metz-Thionville a décidé, par mesure de précaution, de suspendre ses activités opératoires hors urgences et maternité, dans l'attente d'une solution.

D'après les résultats d'analyse obtenus sur les échantillons, les dépôts noirs dans les bacs à sel des adoucisseurs correspondent à des résidus de caoutchouc et des traces de graisse. Les analyses nous ont amené à conclure que ces résidus pouvaient être issus d'équipements industriels standards (ex: bandes transporteuses, cribles) et de lubrifiants habituellement utilisés dans les process de compaction.

En outre, les particules de caoutchouc s'apparentent aux matériaux qui constituent les résines d'adoucisseurs, ce qui nous amène à conclure qu'il n'y a aucun effet sur ces dernières.

Ces composants sont inertes et non solubles en saumure et sont par ailleurs éliminés lors du processus de régénération des résines d'adoucisseurs. De ce fait, ils ne sont à aucun moment en contact avec l'eau adoucie.

Après un arrêt pour démontage, nettoyage et contrôles approfondis de l'atelier de production, nous avons remplacé certains éléments et mis en place, à effet immédiat, des procédures de contrôle renforcées. Nous contrôlons 13 points de l'atelier sur lesquels nous prélevons des échantillons de pastilles que nos équipes dissolvent dans des bacs blancs afin d'identifier la présence d'éventuels corps étrangers. Ces tests seront réalisés quotidiennement dans un

premier temps, puis de manière hebdomadaire. La production a ainsi pu redémarrer sur notre site de Varangéville le lundi 29 avril 2024, sous ce plan de contrôle renforcé. Nous étudions en parallèle, la mise en place de nouvelles solutions techniques pour réduire au maximum le risque de présence de corps étrangers de ce type.

Nous avons informé nos distributeurs ainsi que les clients ayant identifié des dépôts dans les bacs à sel de leurs adoucisseurs des résultats de ces analyses et poursuivons nos échanges avec eux.

En cas d'apparition d'un dépôt dans le bac de pastilles, nous préconisons de réaliser un nettoyage de ce dernier.

Regrettant vivement cet incident, nous vous assurons, que nous mettons tout en œuvre pour continuer à fournir des produits de qualité.

Je suis à votre disposition pour toute précision.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Direction Qualité Groupe SALINS

Guillaume CAMILLERI

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST 92-98 boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY

Pôle Qualité